

TRÉVOL

communication

Bulletin
municipal
d'informations

N°52
FÉVRIER
2021



<https://www.trevol.fr>



P/6

**PLAN LOCAL
D'URBANISME**

P/7

**BIENTÔT DEUX
MAISONS SENIORS
« AGES & VIE »**

P/11

**TRIONS ET
RÉDUISONS
NOS DÉCHETS**

Sommaire



P/3



CONSEIL MUNICIPAL

P/5



TRAVAUX

P/7



ACTUALITÉS

P/13



VIE ASSOCIATIVE

P/16



GENS D'ICI

Bonne lecture !



MAIRIE DE TRÉVOL
5 Route de Moulins, 03460 TRÉVOL
Tél. 04 70 42 61 44
E-mail : mairie-trevol@orange.fr
www.trevol.fr

Directeur de la publication :
Marie-Thérèse JACQUARD
Photos : Mairie de Trévol, istockphotos©
Création : Agence C-toucom (Moulins)
Impression : Neuville Impressions
Tirage N°52 • février 2021

Le mot du Maire

Le contexte de la crise sanitaire ne nous a pas permis d'organiser la traditionnelle soirée des vœux. Je vous présente donc les meilleurs vœux du conseil municipal pour cette nouvelle année 2021. Jamais les vœux de santé, joie, bonheur, prospérité et respect n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits.



Nos pensées et notre soutien vont vers les malades, aux familles touchées par un décès d'un proche tant les conditions de deuil ont été et restent difficiles et douloureuses. Elles s'adressent également à toutes les personnes touchées sur le plan professionnel et à toutes les forces vives de la commune qui attendent désespérément la reprise de leurs activités. Nous portons tous l'espoir qu'avec le vaccin, les gestes barrières et autres restrictions imposées, nous allons vers un horizon positif. Nos efforts collectifs montrent nos capacités de résilience. La solidarité, la vigilance, la confiance, la détermination et l'écoute viendront à bout de cette situation.

Malgré la crise, l'équipe municipale, le secrétariat, le personnel communal ont poursuivi leur travail pour assurer la continuité du service public de qualité. Le CCAS a œuvré auprès de la population. Grâce à une bonne collaboration entre tous les intervenants, l'école, la restauration scolaire, la garderie se sont adaptées aux règles très strictes.

Nous avons pu poursuivre les investissements engagés. Toutes les opérations se sont réalisées grâce au concours des aides de l'Etat, du Conseil Départemental, de Moulins Communauté, de la Région et de l'Europe.

Pour 2021, les élus ont ciblé de nouveaux objectifs. Actuellement, nous sollicitons de nouvelles aides avec nos différents partenaires. Le prochain bulletin municipal vous présentera les budgets de fonctionnement et d'investissement, incluant les projets.

Nous nous sommes engagés dans le dossier de « Reconquête de Centre bourg ». Vous serez invités à des ateliers participatifs. Au gré de la Covid-19, nous trouverons des alternatives pour travailler ensemble sous l'impulsion d'un bureau d'études. Votre collaboration à tous est essentielle.

Dans le prochain bulletin, dans la rubrique « Les Gens d'Ici », un article sera dédié à « La Mimi », Madame Béquignat Marie-Thérèse, commerçante connue sur l'ensemble du territoire moulinois et au-delà. Nous adressons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Je vous rappelle la permanence des adjoints chaque premier samedi du mois à partir de 10h00. Je vous assure de notre mobilisation quotidienne et vous remercie pour tous les messages d'encouragement et de soutien.

Bien à vous

Marie-Thérèse Jacquard

Horaires

MAIRIE

En raison du contexte sanitaire, les horaires de la mairie sont les suivants :

Lundi	8h00 - 12h30
Mardi	8h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00
Mercredi	8h00 - 12h30
Jeudi	8h00 - 12h30
Vendredi	8h00 - 12h30

AGENCE POSTALE

Les horaires d'ouverture de l'agence postale communale sont :

Lundi	8h00 - 12h30
Mardi	8h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00
Mercredi	8h00 - 12h30
Jeudi	8h00 - 12h30
Vendredi	8h00 - 12h30

L'heure limite de dépôt des courriers, Chronopost et colis est fixée à 11h.

L'Agence est équipée d'une tablette numérique en libre-service permettant notamment l'accès aux sites internet de La Poste et de La Banque Postale.

Laurence Renollet est à la disposition des trévois pour les accompagner et les aider dans leurs démarches internet.

Nouveau site internet



Le site internet de la commune a été profondément modifié. Il est hébergé par le groupe Centre France. Vous pourrez y retrouver vos informations habituelles mais aussi y découvrir de nouvelles rubriques (plan de la commune, formulaire de contact avec la mairie, démarches en ligne...).

Une organisation plus claire et plus intuitive devrait faciliter et agrémenter vos recherches. Les images occuperont davantage de place et des animations rendront plus attrayantes les informations.

Ce site, plus vivant, est appelé à évoluer. Découvrez-le et n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques et suggestions.

www.trevol.fr

Bonnes consultations.

Le projet de boulangerie avance

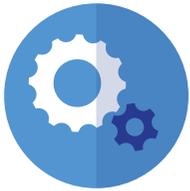
Depuis la fermeture de la boulangerie Paul en 2018, la commune travaille à l'installation d'une nouvelle boulangerie afin d'apporter à la population trévoise ce service nécessaire à la dynamisation du centre bourg en complément de l'offre commerciale existante (coiffeur, multiservices, marché du mardi, ...).

Bien qu'une solution intermédiaire ait été apportée par le Four à Chaux avec la mise en place d'un dépôt de pain, la crise sanitaire que nous traversons depuis bientôt un an aura mis en évidence l'absence d'une offre réelle de boulangerie sur notre commune. Pour faire face aux différentes fermetures des commerces en lien avec la pandémie de la COVID 19, la municipalité a œuvré pour maintenir ouvert le marché hebdomadaire du mardi. Ces commerçants, fidèles, ont élargi leur offre en proposant fruits, légumes, poissons, viandes, fromages,... à laquelle s'est également ajoutée une offre de pain sur commande pour palier à cette absence.



C'est à l'automne 2019 que remontent les premières rencontres avec M. Lucas (boulangier à Dornes) et que différentes hypothèses sont étudiées. Aujourd'hui, le projet d'une boulangerie sur notre commune avance et devrait se concrétiser dans les prochaines semaines. L'acquisition du terrain, en proximité directe du centre bourg, se finalise. Les différents partenaires (Conseil Départemental, Chambre des Métiers, Moulins Communauté...) ont été mobilisés pour épauler l'initiative.

Vous serez régulièrement tenus informés de l'avancée de ce dossier au travers des différents supports de communication (site, bulletin municipal).



NOUVELLES ATTRIBUTIONS

Suite à la démission de Thierry Malandre, 3^e adjoint, la nouvelle organisation du conseil municipal a été votée lors de la séance du 17 décembre 2020.

LES ADJOINTS



1^{er} adjoint :

Jean-Paul Joubert

Délégation de fonctions :

- Finances,
- Impôts directs,
- Développement économique,
- Appels d'offres,
- Grands projets,
- Urbanisme,
- Voiries,
- Travaux.



2^e adjoint :

Agnès Ray-Pérot

Délégation de fonctions :

- Vie associative,
- Manifestations sportives et culturelles,
- Patrimoine,
- Cérémonies et manifestations communales,
- Prévention et sécurité du personnel.



3^e adjoint :

Didier Martel

Délégation de fonctions :

- Scolaire,
- Communication,
- Information,
- Forêt,
- Environnement,
- Agriculture.



4^e adjoint :

Annick Anglarès

Délégation de fonctions :

- Santé,
- Affaires sociales,
- Enfance,
- Périscolaire,
- Jeunesse

PERSONNEL COMMUNAL

Présidente :

Marie-Thérèse Jacquard

Didier Martel
Agnès Ray-Pérot
Pierre Darbelet
Catherine Joly
Julien Domas

IMPÔTS DIRECTS

Responsable délégué du Maire :

Jean-Paul Joubert

Titulaires :

Jean-Paul Joubert
Julien Puzenat
Catherine Joly
Serge Trion
Angélique Thomas-Chalot

Suppléants :

Agnès Ray-Pérot
Annick Anglarès
Pierre Darbelet
Monique Sorus
Didier Martel

DÉLÉGUÉS SDE 03

(Syndicat Départemental d'Énergie 03)

Délégués titulaires :

Jean-Paul Joubert

Délégué suppléant :

Julien Domas

DÉLÉGUÉS AU COMITÉ DE JUMELAGE TRÉVOL - OSJAKÓW

Membre de droit :

Marie-Thérèse Jacquard

Vice-Présidente :

Agnès Ray-Pérot
Didier Martel
Borine Tauban
Alain Chérasse

DÉLÉGUÉS AU SICTOM NORD ALLIER

Délégués titulaires :

Annick Anglarès

Catherine Joly

Patrice Girard

Délégués suppléants :

Didier Martel
Pierre Darbelet
Julien Domas



ÉTAT CIVIL



Mariages

Francis, William Hausler et Pascale Charles : 05/06/2020

Julien, Sylvain, Raymond Thion et Delphine, Christelle, Frédérique Perney : 04/07/2020

Alexandre Cante et Elsa Chaubiron : 22/08/2020

Bruno, Patrice Clavier et Jennifer, Vanessa, Déborah Chailloux : 05/09/2020

Christian, Charles, Paul Bourrel et Séverine Martinet : 18/12/2020

Pacs

Didier Bonjean et Josiane Alais : 03/09/2020

Naissances

Valentine, Sidonie, Marie Besson : 18/02/2020

Valentin, Lucas François : 24/02/2020

Marceau, Jean Regnault : 20/05/2020

Joshua, Andréa Robalo Ramos : 26/06/2020

Romane, Sarah Baquier Bouchet : 13/08/2020

Léon, Pierre, André Morer : 05/10/2020



Baptême civil

Maxime Morer : 04/07/2020

Décès

Gérard, Amar Lantoine : 06/01/2020

Marcel, Antoine Dauvillaire : 30/01/2020

Nicole, Marie Reby épouse Raynaud : 27/02/ 2020

André, Simon Fradin : 07/03/2020

Jeannine, Marie, Louise Sauzet épouse Chérasse : 18/05/2020

Odile, Marie, Josephe Lacoste épouse Golliaud : 21/06/2020

Danielle, Elise Pacaud épouse Girard : 29/08/2020

Martine Menard épouse Larrivée : 16/09/2020

Claude, Noël Mailliez : 30/09/2020

Alice, Hélène Roger épouse Frontière : 08/10/2020

Jeanne Provost épouse Devaux : 01/11/2020

Michel, Paul Brochart : 23/11/2020

Raymond, René, Fernand Bardoux : 01/12/2020

Ginette, Jeanne, Marie Cognard épouse Cluzy : 14/12/2020





TRAVAUX

Salle socio-culturelle

Après les violents orages qui ont frappé notre commune cet été, des infiltrations d'eaux importantes ont été constatées à la salle socio-culturelle côté « bar ». Suite à la déclaration de sinistre établie auprès de l'assureur, la société Hydrotech a été mandatée afin d'établir un diagnostic de recherche de fuite sur le bâtiment. Dans son rapport rendu le 28 septembre 2020, plusieurs défauts d'étanchéité ont été relevés au niveau des éléments de la toiture (au-dessus du bar) et des joints de dilatation entre l'ancien bâtiment et la nouvelle construction. L'ensemble des entreprises concernées a été convoqué par l'expert de l'assurance afin de déterminer les responsabilités de chacun. L'entreprise en cause sur le lot « étanchéité, couverture » est venue effectuer, au début du mois de décembre, les réparations et aménagements nécessaires pour améliorer l'évacuation des eaux de pluie. Les devis pour la remise en état du plafond (plâtrerie, peinture) ont été demandés. Ces travaux débiteront lorsque l'expert aura validé la conformité et la bonne exécution de l'étanchéité de la toiture.



Renouvellement de la mini-pelle



Depuis quelques semaines, la commune s'est dotée d'une nouvelle mini-pelle. L'ancienne, trop âgée et usée par le temps, était arrivée à « bout de course » et ne répondait plus aux nouvelles normes de sécurité. Cet investissement de près de 32 000 €, devenu nécessaire, vient compléter l'ensemble du parc d'équipements mis à disposition des agents pour assurer les différents travaux d'entretien, de voiries (fossés) et de terrassements (cimetière, abords du lavoir...).

Reconquête de notre Centre-Bourg



Soutenue par Moulins Communauté, la commune de Trévol s'est engagée dans le dispositif départemental « Reconquête des centres villes et centres bourgs (RCVCB) ». Cette démarche globale de redynamisation vise à favoriser l'attractivité de notre centre-bourg.

Dans un premier temps, une étude, à laquelle sera associée la population, sera menée pendant 8 mois par un prestataire extérieur, qui est en cours de recrutement. Elle portera sur les thématiques **habitat, vitalité et cadre de vie**, et sera soutenue financièrement par le Département à hauteur de 60%. Elle permettra de dégager les points forts et spécificités de la commune afin de les mettre en valeur, et proposera un aménagement global cohérent. Celui-ci se traduira ensuite par cinq tranches annuelles de travaux.

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

L'écriture du règlement du P.L.U. est un exercice exigeant :

- Il doit être adapté aux spécificités locales et être en cohérence avec le projet,
- Il doit s'inscrire dans les règles du droit,
- Il doit respecter un principe de simplicité et de lisibilité pour éviter les interprétations multiples.

Ce document révisé définira les règles d'urbanisme de notre commune pour les prochaines années afin de garantir un développement cohérent et harmonieux sur l'ensemble de son territoire.

Après quatre années de travaux et d'échanges avec le cabinet « Aptitudes aménagement » qui a accompagné la commune dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), l'arrêt du projet a été voté lors du conseil municipal du 17 décembre 2020.

Ce projet a été élaboré en tenant compte de multiples indicateurs et paramètres et en s'appuyant sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Moulins Communauté et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.).

La réalisation d'un diagnostic partagé, de

l'analyse des données recueillies et la prise en compte des orientations d'aménagement et de développement a permis de mettre en évidence trois grands défis qui sont apparus comme caractéristiques de Trévol :

- Adapter l'attractivité résidentielle aux exigences du développement durable,
- Conforter les activités économiques de la commune et assurer le maintien de l'activité agricole,
- Préserver l'environnement, les paysages, le patrimoine bâti et naturel.

Le projet de P.L.U. est maintenant soumis à différents services (Préfecture, O.N.F., Conseil Régional, Conseil Départemental, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Communauté d'Agglomération de Moulins, ...) qui disposent de trois mois pour rendre leur avis. A la suite, une enquête publique d'un mois sera réalisée en mairie par un commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif. Celui-ci rédigera un rapport à la fin de cette période avec ses recommandations pour la mairie.

Le conseil municipal examinera celles-ci et modifiera ou non le P.L.U.



Voirie

Suite à la réfection des enrobés de la RD 288, RD 588 et rue de la Pastourelle, l'entreprise Desmoules Polyester est venue parachever ces travaux par la réalisation de la signalisation horizontale.

Rue de la Marjolaine et rue des Coquelicots

Les aménagements de la voirie étant réalisés, le S.D.E. 03 (Syndicat Départemental d'Énergie) a effectué la pose de 7 candélabres. Les travaux de cette première tranche sont dorénavant terminés et laissent place à un quartier résidentiel agréable où il fait bon vivre.



Rénovation du muret

Un chemin piétonnier a été ouvert afin de relier le parvis de la Mairie à la ZAC (au niveau des futures maisons Ages & Vie). La commune a profité de la présence de l'entreprise Thivent pour rénover le muret situé derrière le monument aux morts.



Rénovation muret vers le Monument aux morts



ACTUALITÉS

Résidences multi-générationnelles

Soucieuse du bien-être des personnes en perte d'autonomie, la commune a souhaité la construction d'habitats inter-générationnels. Ces derniers sont conçus pour accueillir toutes les générations et ainsi permettre à des personnes âgées de préserver leur indépendance au sein d'un logement sécurisant, dans un lieu vivant et empreint des valeurs de solidarité, d'entraide et de lutte contre l'isolement.



Situés au cœur de bourg, ces logements seront proches des commerces et des services. Dix appartements au total : six T3 et quatre T2, regroupés autour d'une petite place, verront le jour à moyen terme.

Le début des travaux est programmé pour le mois d'avril 2021.

Bientôt deux maisons seniors « Ages & Vie »

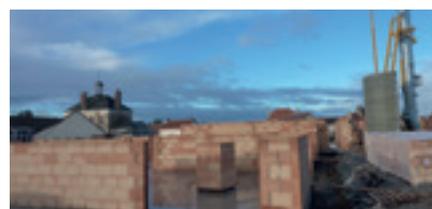
Ce sont deux maisons de huit logements, avec services, qui sont en cours de construction à proximité du centre-bourg de Trévol, à destination des personnes âgées. Un lien entre maintien à domicile et EHPAD.

Le principe de cet hébergement consiste à proposer une formule en domicile partagé, à taille humaine comme une alternative à la maison de retraite. Lieu de vie, lieu de soins, la maison Ages & Vie est un nouveau concept d'accueil de personnes âgées en perte d'autonomie. Seize personnes âgées trouveront auprès d'auxiliaires de vie les services qui leur permettront de vivre le plus normalement possible (aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, à la préparation des repas, au ménage, à l'entretien du linge, à la vie sociale, ...). Le personnel sera présent 24h/24h dans des logements de fonction situés au-dessus des appartements des résidents.



Tout est pensé pour ne pas changer les habitudes et rompre l'isolement. Chaque résident, seul ou en couple, disposera d'un espace privé d'environ 30 m², avec entrée privative, s'organisant autour d'un lieu de vie commun dans lequel les activités et repas seront partagés. Les locataires pourront y vivre avec un animal de compagnie et également apporter leurs meubles.

L'ouverture de ces deux maisons est prévue pour la fin d'année 2021 et permettra la création de 6 emplois.





Trévol aux couleurs de Noël

Cette période de fêtes de fin d'année ne ressemblait à aucune autre, en effet la crise sanitaire s'est invitée venant perturber nos habitudes.

Afin d'égayer la morosité de ce mois de décembre les décors de Noël ont illuminé la commune.

Les guirlandes et décorations ont été installées sur la place ainsi qu'aux entrées du bourg.

Des sapins décorés ont été disposés à différents endroits de notre village : les écoles, la crèche, le cabinet médical, la mairie, la salle socio-culturelle, le salon de coiffure et le restaurant.

Commémorations

La crise sanitaire que nous traversons a perturbé la tenue des cérémonies du 14 juillet, du 11 novembre et du 5 décembre. Marie-Thérèse Jacquard, entourée seulement des représentants des anciens combattants, a déposé une gerbe au monument, en mémoire de ceux qui se sont battus pour la liberté de la France, lors des différents conflits.



Élections départementales et régionales

Face au risque sanitaire, **les élections départementales et régionales**, qui devaient se tenir en mars prochain, **sont reportées en juin 2021**. Un prochain décret viendra préciser leurs dates exactes.

Attention, comme dans toutes les communes de 1 000 habitants et plus, vous devez obligatoirement avoir une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

La liste des documents que vous pourrez présenter au moment du vote est consultable à partir de l'adresse ci-dessous : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1361



Report du recensement

La campagne annuelle du recensement organisée par l'INSEE, prévue en janvier et février 2021, a été reportée d'un an en raison du contexte sanitaire. La population trévoise sera donc recensée au début de l'année 2022.

Chiens errants

La divagation de chiens sur la commune n'est plus tolérable. Dorénavant, tout chien trouvé sur la voie publique sera signalé à la gendarmerie et rendu aux propriétaires avec application d'une contravention.



Distribution de colis pour les Aînés

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19, le C.C.A.S. n'a pas pu réunir les aînés de la commune autour du traditionnel repas de fin d'année. Il a donc été décidé de porter une corbeille garnie aux personnes de 83 ans et plus. En tout 43 colis ont été offerts sur la commune, dans le respect des règles sanitaires. Le C.C.A.S. n'a pas oublié les Trévoloises et Trévolois résidant en EHPAD, un ballotin de chocolats leur a été remis par le personnel des établissements, les visites n'étant pas autorisées. Ces distributions se sont déroulées entre le 1^{er} et le 15 décembre 2020. Autant de rencontres et d'échanges très appréciés de tous.



Restauration scolaire et Covid

Les mesures sanitaires liées à la Covid 19 ont entraîné des modifications concernant l'organisation des repas des élèves de l'école. Du 2 novembre au 18 décembre, c'est à la salle socio-culturelle que les enfants ont pu se restaurer. Cette modification qui pourrait paraître anodine fut pourtant lourde à gérer car les repas, élaborés à la cantine devaient être transportés puis servis à la salle socio-culturelle. Les enfants, répartis en deux services, devaient, eux aussi, être accompagnés sur le lieu de leur repas.

Un grand merci aux élus, agents communaux, membres du C.C.A.S. qui ont assuré la sécurité de ces transferts.

Depuis la rentrée du mois de janvier 2021, une nouvelle organisation a été mise en place pour permettre aux enfants de prendre leur repas dans les classes.

Point positif, cependant : ces modifications n'ont pas perturbé l'appétit des enfants !





Visite du Père Noël

Le jeudi 17 décembre matin, le Père Noël a rendu visite aux élèves des écoles Henri Matisse et René Fallet, la hotte remplie de cadeaux, et pour le plus grand bonheur des enfants. Une venue rendue possible grâce à la mobilisation, comme chaque année, de l'Amicale Laique.

L'après-midi même, c'est à la crèche Au Jardin des Coccinelles que l'homme en rouge est arrivé, apportant avec lui de nombreux jouets, devant les yeux parfois timides mais toujours émerveillés des petits et des grands.



Repas de Noël



Epiphanie

La galette des rois, traditionnellement partagée le 6 janvier, jour de l'Epiphanie, s'est invitée au menu de la cantine scolaire en ce début d'année. Préparée par Linda Troncy (cuisinière de l'école), les incontournables galettes à la frangipane ont ravi les papilles des enfants, tous envieux de découvrir la fève qui ferait d'eux le roi ou la reine d'un jour.

Trions et réduisons nos déchets

La réduction de la quantité des déchets et le respect des consignes de tri sont essentiels et présentent de nombreux avantages : réduction des transports de ces déchets et des coûts de gestion, limitation de l'exploitation des ressources naturelles, meilleure valorisation des déchets... tout le monde y est gagnant, à commencer par les particuliers.

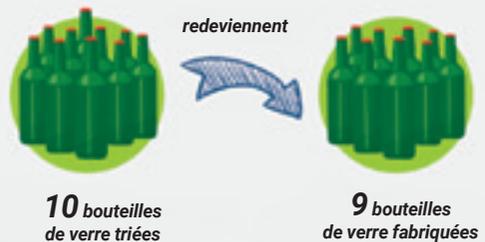
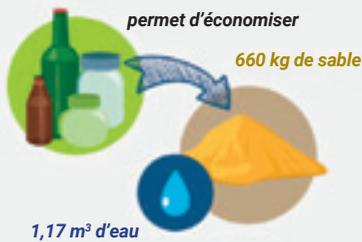
Les colonnes de tri sont présentes à différents endroits de notre commune : **colonnes de tri jaunes pour les emballages et les papiers** et **vertes pour le verre**. Quelques illustrations rappellent l'intérêt du tri du verre.



Le tri du verre permet d'économiser des ressources naturelles non renouvelables

Grâce à votre geste de tri ! Les bouteilles en verre redeviennent des bouteilles

1 TONNE D'EMBALLAGE EN VERRE TRIÉE



source SICTOM

PLASTIQUE



MÉTAL



100%
DES EMBALLAGES
ET DES PAPIERS
SE TRIENT

CARTON



PAPIER



En complément du tri, la réduction des déchets ménagers est à la portée de tous.

A ce titre, les biodéchets (déchets non dangereux biodégradables issus des ménages tels que les déchets alimentaires) peuvent facilement être valorisés.

En effet, plutôt que de les jeter dans votre poubelle habituelle, transformez-les en compost, qui servira d'engrais gratuit pour vos plantations ! Ainsi, vous pourrez réduire le poids de votre poubelle d'environ 33%. Dans ce cadre, le SICTOM Nord Allier poursuit son opération de mise à disposition de composteur à prix réduits : 20 € pour un composteur d'une capacité de 300 litres et 30 € pour une capacité de 600 litres.

Pour plus d'informations sur les consignes de tri, les heures d'ouverture des déchetteries..., rendez-vous sur le site internet du SICTOM
www.sictomnordallier.fr

Les services de transport à la demande

Afin de compléter l'offre de transport sur la commune, Aléo continue de proposer son service de Transport à la Demande (T.A.D.). Il s'agit de navettes pouvant être prises aux arrêts de bus habituels présents sur la commune. Le lieu de dépose se fait sur l'un des quatorze points prévus sur l'Agglomération.

14 points de dépose :

- Gare SNCF
- Mairie Avermes
- Hôpital Général
- Cimetière Moulins
- Préfecture/CD03
- Cimetière Yzeure
- Maison départementale des personnes handicapées (M.D.P.H)
- Place Jean Moulin
- Place d'Allier
- CHS d'Yzeure
- L'Ovive
- La Clinique St Odilon
- Hôtel de Ville Yzeure
- Complexe la Raquette

Le service fonctionne du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (sauf jours fériés).

Comment ?

Il suffit de réserver son transport sept jours au plus tôt ou 2 heures maximum avant l'heure de départ au 04.73.60.41.60 ou à l'adresse mail : reservation.moulins@keolis.com

Contact

Agence commerciale
PI Jean Moulin, 03000 Moulins
04 70 20 23 74
Du Lundi au Vendredi :
9h-12h / 14h-17h

Réservations TAD : 04 73 60 41 60
reservation.moulins@keolis.com



Titres de transports

TARIFS

Ticket unitaire T.A.D. : 1,50€

Rechargement T.A.D. 5 : 7,50€

Rechargement T.A.D. 10 : 15,00€

Il suffit de disposer d'un ticket unitaire T.A.D. à 1,50€.

Attention il s'agit de l'unique titre de transport accepté à bord.

Les titres de transport sont accessibles dans un point de vente Aléo ou sur smartphone par ticket dématérialisé via l'application M.TicketAléo (Play store ou APP store).

Zoom pour les personnes à mobilité réduite :

Les personnes titulaires d'une carte d'invalidité avec un taux supérieur ou égal à 80 % peuvent bénéficier d'une prise en charge à leur domicile.

La dépose est possible à l'un des quatorze points prévus ou à l'adresse de leur choix (sur l'agglomération).

La réservation peut se faire jusqu'à la veille 18h pour le lendemain.

Le ticket unitaire est au tarif de 1,30 €.



Carte des communes TAD



VIE ASSOCIATIVE

Assemblées générales



LE BUREAU DE L'AMICALE LAÏQUE

Présidente : *Pauline Pernollet*

Vice-présidents : *Samantha Nassi et Yann Dupray*

Trésorière : *Emilie Tetard*

Trésorière adjointe : *Nathalie Champagne*

Secrétaire : *Lucile Chamignon*

Secrétaire adjointe : *Nadège Conchon*



LE BUREAU DES ROBINS TRÉVOLOIS

Présidente: *Evelyne Monjoin*

Vice-président et président d'honneur : *Jean-Louis Larrivée*

Trésorière : *Dominique Gault*

Trésorier adjoint : *Didier Moret*

Secrétaire : *Mélanie Rabet*

Secrétaire adjoint : *Amar Guerdad*



LE BUREAU D'ASTRÉ

Présidente : *Émilie Geoffroy*

Vice-Président : *Philippe Paul*

Trésorière : *Katia Magnière*



LE BUREAU DU GYM CLUB TRÉVOLOIS

Présidente : *Jacqueline Boutot*

Secrétaire : *Sylvie Mathiaud*

Secrétaire adjointe : *Dominique Gault*

Trésorière : *Hélène Contoux*

Trésorière adjointe : *Jeannine Renaud*



Jumelage Trévol - Osjaków

Lors de leur dernière visite sur notre commune, la délégation polonaise d'Osjaków avait offert un chêne à la municipalité de Trévol. Une place de choix a été attribuée à cet arbre afin qu'il soit accessible à la population et qu'il puisse librement pousser. Situé dans la coulée verte de la ZAC, à l'extrémité du parking de l'école (derrière la zone de tri), ce chêne, dont le jumeau se trouve à Osjaków, perpétuera le souvenir du jumelage et de l'amitié entre nos deux communes.

Portage des repas à domicile

Ce service est destiné à toutes les personnes en perte d'autonomie ponctuelle ou constante qui éprouvent des difficultés pour préparer leurs repas ou faire leurs courses.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de contacter le secrétariat de Mairie au 04 70 42 61 44. Madame Yannique Barast vous renseignera sur toutes les démarches à suivre et vous orientera, si besoin, vers l'assistante sociale pour solliciter une aide APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Deux prestataires : Aux Fins Palais (Eric Geoffroy) à Avermes : 04 70 44 33 47 et Menus Services à Moulins : 04 70 20 49 48 proposent leur service sur la commune et ouvrent droit à la participation financière du CCAS.



Pour bénéficier de l'aide de 1€ par jour et par repas, il faut, **avant de contacter le prestataire**, venir remplir l'imprimé en Mairie ou par téléphone si vous ne pouvez pas vous déplacer.



SUIVEZ LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

Application IntraMuros...

Téléchargée sur votre portable, cette application gratuite vous permet d'être informés à tout moment des actualités et événements de notre commune.

Elle vient compléter l'offre de communication et d'information mise à votre disposition (bulletin municipal, site internet, panneaux d'informations devant la mairie).

<https://intramuros.page.link/bienvenue>



Numéros utiles

MAIRIE

04 70 42 61 44 - mairie-trevol@orange.fr
www.trevol.fr

AGENCE POSTALE

Mairie : 04 70 42 22 52

BIBLIOTHÈQUE

7 route de Moulins
mardi 16h30 à 17h45 / jeudi 16h30 à 17h45 / samedi matin 10h00 à 11h30

GRUPE SCOLAIRE RENÉ FALLET HENRI MATISSE

Directrice : Valérie Brivet
04 70 42 63 87

GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
6h30-8h45 et 16h30-19h00

RESTAURANT SCOLAIRE

Mairie : 04 70 42 61 44

MICRO CRÈCHE « AU JARDIN DES COCCINELLES »

6 rue Denis Gadat
04 70 48 93 13

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Mairie - 04 70 42 61 44

CABINET MÉDICAL

6 Rue Denis Gadat
Médecin : Dr Annie Peronnaud
04 70 42 64 62

Infirmière : Angélique Majetniak

04 70 44 62 70 - 06 08 16 78 88

Kinésithérapeute : Patrice Galand

04 70 42 15 79 - 06 10 24 30 18

DENTISTE

Dr Georgiana Pitulice
2 rue de la Marjolaine
09 73 60 43 34 - 07 83 21 83 29

ASSISTANTE SOCIALE

Isabelle Hendoux - 04 70 34 16 15
Permanence en mairie le mercredi 9h-11h
Sur rendez-vous les autres jours

SERVICE D'URGENCE ASSAINISSEMENT

06 08 83 16 07

SIAEP « RIVE DROITE ALLIER »

Les Sanciois
Secrétariat : 04 70 46 81 90
Service d'urgence : 04 70 46 81 98

JOY'STYL COIFFURE

2 rue du Four à chaux
04 70 42 60 78

LE FOUR A CHAUX

Bar - restauration - Epicerie d'appoint -
Vente de pain - Dépôt de presse - Point
relais
2 rue du Four à chaux
06 95 12 17 30



LES GENS D'ICI

Martine Larrivée



Le 16 septembre dernier, Martine Larrivée, figure importante de la vie associative de Trévol, nous a quittés. Née à Paris, elle est rapidement venue vivre dans notre région. Après des études suivies à Paris, elle a ensuite épousé Jean Louis, avec lequel elle aura 2 enfants.

Son diplôme d'infirmière en poche, elle a travaillé au service maternité de la clinique St Pierre de Moulins puis a ensuite occupé le poste d'intendante principale auprès du Dr Briat à la clinique St Odilon. Jusqu'à sa retraite, elle y sera responsable de plusieurs services.

Pour les trévois, Martine était surtout une infatigable travailleuse au sein des associations. Elle fut ainsi présidente du Gym Club Trévois de 1987 à 2007, fondatrice des Robins Trévois dont elle assurait encore la présidence, vice-présidente du Comité de jumelage Trévol-Osjaków, membre du C.C.A.S. de 2008 à 2014. Depuis 25 ans, elle était une pierre majeure dans l'organisation du Téléthon.

Pour beaucoup, Martine restera aussi l'organisatrice de

séjours (Russie, Croatie, Malte...), voyages divers (marchés de Noël, Puy du Fou, soirées au Lido...) et spectacles (Holiday on Ice, Les Bodin's...). Les idées bouillaient en elle, chaque sortie réalisée engendrant la suivante.

Martine s'est également beaucoup investie auprès des personnes handicapées en assumant des responsabilités au sein de l'Envol devenu UNAPEI Pays d'Allier. Elle n'hésitait pas non plus à faire participer des résidents du Foyer des Alouettes à ses voyages et aux activités des « Robins trévois ».

Négociatrice dans l'âme, elle cherchait toujours à obtenir des tarifs attractifs afin qu'un maximum de personnes puissent participer à ses activités.

Martine laissera le souvenir d'une personne exigeante avec les autres et avec elle-même, mettant tout en œuvre pour atteindre le but qu'elle s'était fixé. Elle est partie, en emportant avec elle, quelques projets, derniers témoins de son envie permanente de tisser des liens sociaux, en particulier entre les personnes que la vie n'a pas favorisées.